



La Lettre N°23 - Nov. 2016-mai 2017

Un club pour se faciliter la gestion

Le Club des utilisateurs du système Arc-en-Self, créé en 1993, est une association loi de 1901, indépendante de la société Alise, et qui rassemble les intendants et utilisateurs d'Arc-en-Self de toute la France.

haque région compte un délégué chargé d'informer les adhérents sur le plan local. L'objectif du Club des utilisateurs d'Arc-en-Self est d'adapter et de développer le logiciel dans le cadre de la restauration collective et de la gestion des établissements scolaires grâce à :

-l'organisation de colloques en vue de faciliter la rencontre et l'information des utilisateurs du système,

-la création et l'animation de groupes de travail ayant pour but de définir les améliorations à apporter aux fonctionnalités existantes, d'en définir de nouvelles et de participer à leur conception,

-la publication de la Lettre du Club Arc-en-Self dans les milieux scolaires et administratifs, véritable lien privilégié entre les adhérents,

-l'organisation de voyages d'étude.

CINQ RAISONS DE REJOINDRE LE CLUB

- 1- Échanger autour de préoccupations professionnelles communes
- 2- Partager son expérience du logiciel Arc-en-Self entre adhérents et avec la société Alise
- 3- Exprimer des souhaits quant à l'évolution du produit
- 4- Obtenir des réponses aux questions que l'on se pose et auxquelles d'autres ont répondu
- 5- Projeter son système dans l'avenir

EDITO OOO LA TRIBU ARC-EN-SELF



Par Gaëlle Auffret, présidente du Club Arc-en-Self

Les JO du gestionnaire

n établissement scolaire, les disciplines sont nombreuses, et chacun peut y trouver son activité de prédilection. Tôt, de bon matin, après des étirements, le gestionnaire s'active avec ferveur et passion, tant la flamme qui l'anime est réelle. Les séances d'entraînement sont intenses et les épreuves, ardues. Un premier saut à la perche est souvent nécessaire pour prendre de la hauteur sur des sujets qui en ont bien besoin, suivi d'une navigation rapide, quelle que soit la météo, pour surfer sur les problèmes et éviter les pénalités, avec un esprit d'équipe aiguisé pour ramer dans le même sens, un double axel pour examiner très vite un dossier sous tous ses angles, et voilà une bonne journée qui démarre! La suite n'est que course contre la montre avec marathons dans le village olympique, très utiles pour lutter contre le dopage, joutes verbales poings serrés et grands écarts nombreux pour entretenir la forme... La routine, quoi! En fin de journée, le gestionnaire s'adonne au rituel du lancer de poids des habitudes, indispensable pour gravir les marches de son podium. Voici donc les JO, "Journées Ordinaires" du gestionnaire. À défaut de prime, ça mérite bien une médaille d'argent, non?

COMPTE-RENDU ••• AG juin 2016

Annecy, un flot de belles propositions

Le jeudi 2 juin 2016 à 13h30, la présidente Gaëlle Auffret ouvre la séance du Club des Utilisateurs d'Arc-en-Self en accueillant chaleureusement tous les participants, puis Odile Pizzato décrit les modalités pratiques des deux journées. Les travaux débutent par les ateliers thématiques. L'assemblée plénière est programmée, pour le lendemain.

EN ATELIER, IL A ÉTÉ OUESTION ...

- Des opérations de rentrée scolaire
 - Des démarches écoresponsables dans la restauration scolaire et les autres domaines
- De la dématérialisation en marche : Dém'Act
- Des droits constatés : liens entre l'agence comptable et les établissements rattachés
- De la gestion des accès extérieurs : les volontés des collectivités territoriales
- De la façon de correspondre avec les familles
- D'une association des utilisateurs, pour quoi faire ?



COMPTE-RENDU OOO ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES 2 ET 3 JUIN 2016

Jeudi 2 juin 2016

Les travaux de groupe du jeudi ont porté sur les sujets les plus variés. Échanges d'expériences et idées nouvelles font avancer la profession.

LES OPÉRATIONS DE RENTRÉE SCOLAIRE :

- Début de la télé-inscription sur Afelnet dans certaines académies. Certains regrettent que les documents "intendance" ne soient pas intégrés dans cette inscription en ligne.
- La technique du guichet unique semble appliquée dans bon nombre d'académies.
- Certains envisagent d'imprimer les documents se trouvant sur Afelnet et de recevoir les familles ensuite pour revoir tous les documents et s'assurer qu'il n'y ait pas d'oubli ou d'erreur.
- Le problème des chèques demandés lors de l'inscription a été évoqué. Ils devraient être encaissés avant les vacances (en vertu de la réglementation, qui veut que tout chèque doit être encaissé dans les deux jours suivant sa réception). Quelques pistes : accorder un délai de paiement à toutes les familles inconvénient : beaucoup de paperasse et un travail concentré à la rentrée le prélèvement automatique, etc. La mise en place d'échéanciers qui remplaceraient les avis aux familles a été évoquée.

LES DÉMARCHES ÉCO RESPONSABLES:

Beaucoup d'initiatives des collectivités locales pour favoriser l'achat local et les circuits courts ont été présentées. Cependant, certains ont fait part de leur méfiance à adhérer aux groupements de commandes des collectivités (qui sont souvent des plateformes d'achat) qui désaisiraient les gestionnaires du cœur de leur métier.

CHASSE AU GASPILLAGE

Expérience de "bars à salades" et de "bars à soupe" réduisant le gaspillage.
Achat d'une centrifugeuse pour presser les fruits non utilisés en fin de semaine, avec distribution le vendredi

VALORISATION DES DÉCHETS

Travail pour éliminer le maximum d'emballages; certains fournisseurs reprennent les leurs. Mise en place de composteurs, tri du pain (Action Contre la Faim).

RAMASSAGE (ALSACE)

Un opération effectuée par une société qui valorise les déchets (méthanisation, compost,



Les travaux de groupe

En petite assemblée, le jeudi après-midi, les échanges sont denses et fructueux.

etc.) moyennant un coût guère plus élevé que la redevance des ordures ménagères.

DISPARITION, À TERME, DES PRODUITS D'ENTRETIEN ET DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES

Équipement de nettoyeurs vapeur professionnels pour tendre vers la disparition des produits d'entretien (les expérimentations donnent de très bons résultats).

Equipement de désherbeurs mécaniques ou thermiques pour approcher le "zéro produit phytosanitaire".

LA DÉMATÉRIALISATION EN MARCHE

- Évolution de Dém'Act annoncée : possibilité, pour l'agent comptable, de visualiser les actes de tous les établissements du regroupement. Certains actes non transmissibles le deviennent dans la nouvelle mouture Dém'Act (exemple : l'admission en non-valeur).
- L'ordonnateur peut désormais déléguer la signature des actes à caractère financier à l'adjoint gestionnaire moyennant la possession d'une clé OTP.

- Dématérialisation des factures: dans certaines académies, l'information n'a pas encore été transmise. La gestion se fera de manière dématérialisée mais... avec édition des documents, jusqu'à l'arrivée de la nouvelle version de GFC.
- L'importance de la tenue des engagements a été soulignée : la récupération de la facture sur la plateforme ne pourra se faire que grâce à son numéro d'engagement.

DROITS CONSTATÉS : LIENS ENTRE L'AGENCE COMPTABLE ET LES ÉTABLISSEMENTS RATTACHÉS

CONSTATS

- L'application de l'Éducation Nationale, gratuite, est souvent jugée "lourde" à utiliser, avec trop d'allers-retours entre l'agence comptable et l'établissement dont il dépend; le transfert, par exemple, une fois effectué, est irréversible, etc.
- Tous les établissements d'une même agence comptable n'ont pas le même logiciel pour traiter cette problématique, d'où une difficulté supplémentaire pour l'agence comptable.
- Connaissance imprécise de ce qu'est un "droit constaté", manque d'une culture commune

RÉPARTITION POSSIBLE DES TÂCHES ENTRE L'AC ET LES ÉTABLISSEMENTS RATTACHÉS

a. Le gestionnaire "va" jusqu'aux encaissements, à travers sa régie. Il traite les prélèvements et transfère le fichier de ces derniers à l'agent comptable.



 b. Le gestionnaire s'arrête aux droits constatés et transfère le fichier pour les opérations d'encaissement à l'agent comptable.

CONFIGURATIONS POSSIBLES AVEC ARC-EN-SELF

- a. Mise en place d'un VPN permettant à l'agence comptable de disposer d'un accès au logiciel (gestion des profils à paramétrer avec Alise)
- b. Utilisation d'un logiciel de prise en main à distance, type Team Wiewer, permettant à l'agence comptable de disposer d'un accès temporaire à la base de données de l'établissement rattaché.
- c. Sauvegarde/restauration, permettant à l'agent comptable d'analyser le fichier des créances avant les encaissements.
- Dans la mesure où le gestionnaire va jusqu'au bout des opérations, il est possible de travailler sans liaison informatique entre l'agence comptable et l'établissement rattaché. Il convient, dans ce cas, de mettre en place les systèmes de contrôle les plus appropriés par rapport à la situation (rapprochement des états d'Arc-en-Self à un instant T avec le 4112, possibilité de simulation sur AES, mise en place d'un journal de bord retraçant toutes les opérations effectuées sur AES, etc.).
- Les participants ont déploré un manque de culture commune, au-delà du logiciel Arc-en-Self, qui n'est qu'un outil. En effet, il semble impératif que les personnes traitant des droits constatés

aient la connaissance des règles juridiques afférentes, mais aussi de leur suite comptable.

- Certaines académies (comme Lyon) incluent la formation aux droits constatés à la formation des nouveaux gestionnaires. D'autres académies proposent des formations spécifiques (Strasbourg). L'inconvénient de ces formations tient au fait qu'elles sont axées uniquement autour de l'utilisation de Siecle GFE.
- Une idée proposée serait de former les binômes : gestionnaire et personnel de l'agence comptable

LA GESTION DES ACCÈS EXTÉRIEURS

■ Suite aux attentats du 13 novembre, les collectivités et l'État ont demandé aux établissements de bien vouloir se pencher à nouveau sur la gestion des accès extérieurs afin de mieux contrôler les entrées. Selon la typologie des EPLE et en fonction des moyens humains, il existe des situations très disparates : certains ont installé des visiophones, d'autres dressent des listes avec émargement au point d'accueil, d'autres encore font ouvrir les sacs pour un contrôle visuel. Un vaste chantier de réflexion est ouvert...

CORRESPONDRE AVEC LES FAMILLES

■ La correspondance par SMS commence à entrer dans les pratiques. Les espaces numériques de travail constituent également un bon moyen de communiquer avec les familles.

UNE ASSOCIATION, POUR QUOI FAIRE?

- Ce thème a été évoqué autour de possibilités d'échanges informels (création d'un forum ?)
- Les formations soutenues par l'association sont très appréciées. Actuellement, les sessions ont été organisées pour des débutants ou des confirmés. Il a été proposé d'ajouter des formations dites "thématiques", notamment pour les droits constatés et la gestion des voyages.

LA PHOTO ACTUELLE DU CLUB

C'est un lieu de travail, un lieu constructif, un lieu de paroles, un lieu de liberté, un lieu d'échanges professionnels, un lieu d'écoute, un lieu de rencontres, où toutes les régions sont représentées; on y apprend, on se rassure. Le club est un réseau dynamique sans regard institutionnel pour juger, dans lequel il n'existe pas de barrière hiérarchique.

LA PHOTO FUTURE

Le même club, avec un axe formatif renforcé. Une information faite différemment, soit au moment des assemblées régionales, soit par thèmes.

À bord du navire Arc-en-Self

Tule doisele sur le lat. O Alliety.

Les travaux font place à la détente. Les adhérents sont prêts à profiter

COMPTE-RENDU OO CR AG

Vendredi 3 juin

Le lendemain, vendredi 3 juin, s'est tenue l'assemblée plénière, au cours de laquelle la synthèse précédente a été présentée. Les sujets suivants ont aussi été évoqués...

AG 2017, PRÉPARONS LES ATELIERS

- Les adhérents ont exprimé leur souhait de connaître avant l'AG les thèmes des ateliers 2017. Ils aimeraient, pour certains, avoir le temps de les préparer et venir éventuellement avec un peu de documentation. Quatre thèmes sont envisagés, à ce jour :
 - Communication : en établissement entre agence comptable et établissement rattaché, avec les familles...
 - Sécurisation : entrée des établissements. PPMS, etc.
 - Éco-responsabilité : le bilan des actions engagés
 - Un thème laissé libre par salle

VINRENT LES FORMALITÉS

■ Première formalité administrative : le vote du procès-verbal de l'AG 2015 à Aix-en-Provence . -> voté à l'unanimité.



- Deuxième formalité : le vote du bilan 2015 (Voir Lettre du Club n°22). L'exercice 2015 présente un déficit de 3 561,79 €, qui, soustrait aux réserves des exercices précédents, porte le niveau de celles-ci à 88 452,47 € -> voté à l'unanimité.
- Troisième formalité : le vote du montant de la cotisation 2017 au Club. Celle-ci est baissée à 140 € -> voté à l'unanimité.

Un point sur les évolutions du logiciel Arc-en-Self a été réalisé par Pierre Benguigui, le dirigeant d'Alise, et son équipe.

CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

■ Il est 16h30, Gaëlle Auffret remercie au nom de tous les participants Odile Pizzato pour la nouvelle excellence de son organisation, et l'ensemble des participants pour la qualité de leurs contributions aux débats. L'assemblée générale du Club Arc-en-Self est alors déclarée close.

La vie du Club

Ont été élus au sein du Bureau du Club AES, pour une durée de trois ans, de 2016 à 2019 : Céline Pieri, Gaëlle Auffret, Marie-Josée Bourgeois, Marcel Divay, Sarah Nicolas et Odile Pizzato

Bilan des sessions de formation groupées financées par le Club, qui ont concerné débutants comme confirmés, avec, toujours, le même niveau de satisfaction.

Point sur les dix réunions régionales, qui ont eu lieu de février à mars dernier, pour des échanges toujours aussi riches et agréables.

Marcel Divay attire une nouvelle fois l'attention sur l'utilité de consulter qui recèle, notamment dans son espace Adhérents, de trésors d'informations. Il rappelle que l'inscription à l'AG et le vote, ayant dû exclusivement être effec-tués sur le site, ont boosté le nombre d'inscrits.

Rendez-vous est donné à tous pour la prochaine assemblée générale, début juin 2017.

La Lettre du Club Arc-en-Self est éditée par le CLUB association loi 1901, déclarée à la préfecture de Côte d'0r, n°11937, J0 du 24-11-1993

■ Siège social 13 ter, av. Marquerite Thibert - 21000 Dijon ■ Présidente et rédactrice en chef : Gaëlle Auffret ■ Conception, réalisation : Conception de la c ■ Photos : Club Arc-en-Self, Alise, Compagnie des Bateaux du lac d'Annecy

■ Impression : Vallière, Miramas ■ Dépôt légal : à parution



